

# Le sort des architectes au Chili : lettre ouverte à l'ambassadeur du Chili en Suisse

Autor(en): **Bonnard, Marie**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **49 (1976)**

Heft 4

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-127864>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Le sort des architectes au Chili

**Lettre ouverte  
à l'ambassadeur du Chili en Suisse**

25

*Cette lettre, adressée à l'ambassadeur du Chili en Suisse, nous est parvenue de plusieurs côtés. Signée par de nombreux professeurs et enseignants du Département d'architecture de l'Ecole polytechnique fédérale et de l'Ecole d'architecture de l'Université de Genève, ainsi que par des architectes de toute la Suisse romande, cette lettre est également publiée dans la revue «Werk». Il faut espérer que cet appel ne restera pas sans écho et que le sort de nos confrères architectes chiliens s'en trouvera modifié dans un sens positif.*

*Pierre-Etienne Monot*

Monsieur  
Desiderio Herrera Gonzalez  
Ambassadeur du Chili  
Eigerplatz 5  
3007 — Berne

Monsieur,  
Nous, soussignés, sommes au regret de vous communiquer que nous nous sentons profondément concernés et touchés par les rumeurs insistantes qui nous parviennent du Chili et selon lesquelles seraient mortes dans les prisons de votre gouvernement les personnes suivantes:

Francisco Aedo  
professeur de la Faculté d'architecture, 64 ans, détenu sans accusation précise en septembre 1974,  
Yantong Juantok  
assistant en architecture, 27 ans, détenu sans accusation précise en septembre 1973,  
Luis Guendelman  
architecte, 25 ans, détenu sans accusation précise en septembre 1974.

**R. BORGNANA S.A.**

**Papiers peints**

**Lausanne**

**Tél. 23 24 45**

Beau-Séjour 1 (Annexe B. C.V.)

**Vetroflex**  
ISOVER  
**VETROFLEX**  
**isole**  
le chaud, le froid, le bruit  
**mieux**  
FIBRIVER  
Case postale, 1001 Lausanne  
tél. 021 20 42 01



**tavelli+bruno**

**Tavelli & Bruno S.A. Nyon Tél. (022) 6111 01**

**Genève**  
Tél. (022) 20 35 55

**Lausanne**  
Tél. (021) 37 01 05

**Pont-de-la-Morge/Sion**  
Tél. (027) 36 16 06

**Produits  
métallurgiques**

**Appareils  
sanitaires**

Nous voudrions attirer particulièrement votre attention sur le sort de cette dernière personne qui paraît spécialement tragique. En effet, la presse chilienne et internationale font apparaître Luis Guendelman comme étant l'une des personnes trouvées mortes sur la route de Pilar, à 46 km. de Buenos Aires, le samedi 12 juillet dernier, dans des conditions particulièrement horribles.

L'autre personne serait Jaime Robotham: leurs cartes d'identité se trouvaient épinglées près de leurs cadavres présumés. Les deux corps carbonisés furent découverts dans un tel état de mutilation que les familles ne purent même pas les reconnaître (visage écrasé, jambes coupées, une dizaine de balles dans le corps, chair carbonisée).

Bien que votre gouvernement n'ait jamais reconnu l'arrestation de Luis Guendelman, nous nous inscrivons dans le mouvement de pression internationale continue exercée pendant dix mois par de nombreux gouvernements, par l'OEA, dont les Etats-Unis, étant donné que cette arrestation était publiquement et notoirement connue à Santiago, et motiva même la présentation d'un «recurso de amparo» (demande de droit de défense) par M. Hector Valenzuela Valderama, avocat.

A ce qu'il apparaît de sources dignes de foi, Luis Guendelman fut arrêté à son domicile le 2 septembre 1974. Deux jours plus tard, il était dans les souterrains du Ministère de la défense à Santiago. On le conduisit ensuite au camp de concentration de «Tres Alamos» où il fut maintenu au secret au moins une semaine. En décembre 1974, il apparaissait à l'Hôpital militaire de Santiago. Dans les mois suivants, il aurait été détenu à la prison de Penalolen. Pendant tout ce temps, sa famille n'a cessé de se préoccuper de son sort sans jamais obtenir ni renseignement, ni reconnaissance de la Junte, ni droit de visite.

Par quels moyens extraordinaires a-t-il pu quitter vos prisons et arriver sur le chemin de Buenos Aires à Pilar, où son corps fut reconnu par votre gouvernement et le Gouvernement argentin, faut-il vous le rappeler, le 12 juillet dernier ? La presse chilienne et les sources officielles n'ont pu fournir jusque là, à ce sujet, aucune réponse plausible ou crédible. Nous vous serions infiniment reconnaissants de bien vouloir nous l'expliquer.

De même les rumeurs entourant la mort de Francisco Aedo et Yantong Juantok nous préoccupent également, et nous vous demandons de bien vouloir les clarifier.

Au vu du sort du jeune Luis Guendelman, nous sommes extrêmement inquiets pour la vie des autres

architectes et étudiants en architecture détenus ou disparus, et nous vous demandons expressément de bien vouloir vous adresser à ceux que vous représentez afin de nous transmettre toute nouvelle concernant le lieu de détention, la santé et la situation légale de:

Carlo Gajardo Wolff  
architecte, 34 ans, arrêté en septembre 1974,  
José Abarca  
architecte, 35 ans,  
Matias Pizarro  
architecte, arrêté en août 1974,  
Mario Fernandez Flores  
étudiant en architecture à l'Université de Valparaiso,  
24 ans, arrêté en avril 1974,  
Ida Vera  
licenciée en architecture, portée disparue, supposée  
«morte à l'étranger» parmi le groupe des «119»,  
Luis Vargas  
étudiant en architecture, arrêté en mars 1974,  
Pablo Gonzales Rueda  
étudiant en architecture, arrêté en mars 1974,  
Luis Leiva Aravena  
étudiant en architecture,  
Fernando Cadiz  
étudiant en architecture.

Dans l'attente d'une réponse, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

*Copie à:*

MM. les conseillers fédéraux;  
M. le président de la Commission des affaires étrangères du Conseil national;  
Ligue suisse des droits de l'homme;  
Croix-Rouge internationale;  
Amnesty International Suisse;  
MM. les présidents de la SIA et de la FAS.

*Demande de publication dans les revues:*

«Habitation»  
«Werk»  
«Bauen + Wohnen»  
«Archithèse»

*ainsi que dans le quotidien chilien «El Mercurio».*

*Pour adresse:*

Marie Bonnard  
16, rue des Peupliers  
1205 — Genève